Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle

Manon Brézault
Mai 2016

Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Master 2 de l'Université Toulouse 1 Capitole en 2013

Au 1er décembre 2015, soit 27 à 30 mois après l'obtention d'un Master 2 à UT1, 93% des diplômés entrés sur le marché du travail dès leur diplomation sont en emploi (taux d'emploi). Parmi les salariés, 82% occupent un emploi à durée indéterminée (EDI) et 69% un emploi de cadre.

Après avoir diminué pour la promotion 2012, le taux d'emploi entre 27 et 30 mois après l'obtention du diplôme a retrouvé le niveau de la promotion 2011. Le taux d'EDI est très proche de ceux observés lors des deux enquêtes précédentes. En revanche, le taux d'emploi de cadres est en très nette baisse par rapport aux deux promotions précédentes. Toutefois, cette variable ayant fait l'objet d'un recodage par l'OFIP, ce résultat est à prendre avec précaution. De plus, le taux d'emploi d'ouvriers ou employés n'a augmenté que d'1 point par rapport à la promotion 2012 (6% et 5%).

En léger recul par rapport aux promotions précédentes, le taux des diplômés qui considèrent plus de deux ans après leur diplomation qu'un diplôme inférieur au bac+5 est suffisant pour exercer leurs fonctions est de 28%

Enfin, 31% des diplômés d'un Master 2 en 2013 ont poursuivi des études l'année suivante, le plus souvent pour préparer des concours professionnels, un doctorat ou même un second Master 2.

Qui sont les diplômés d'un Master 2 à UT1 ?

62% des diplômés de Master 2 à UT1 en 2013 sont des femmes. De plus, 80% sont de nationalité française.

46% ont obtenu leur baccalauréat en Région Midi-Pyrénées (26% en Haute-Garonne), 32% dans une autre région française, 3% en outre-mer et 19% dans un pays étranger.

80% des diplômés titulaires d'un baccalauréat français l'ont obtenu l'année de leur 18 ans ou avant, 17% avec une année de retard et 3% avec plus d'une année de retard.

91% des diplômés sont titulaires d'un baccalauréat général, majoritairement économique et social (47%) ou scientifique (32%), 8% d'un baccalauréat technologique et 1% d'une équivalence au baccalauréat. Seuls 2 diplômés sont titulaires d'un baccalauréat professionnel.

83% des diplômés n'ont pas interrompu leurs études entre le baccalauréat et le Master 2, 13% se sont arrêtés d'étudier pendant moins de deux ans et 4% pendant deux années ou plus.

Enfin, 47% des diplômés ont obtenu un Master 2 en Droit, 31% à l'IAE, 10% à TSE, 7% en Informatique et 5% en Administration et Communication.
L'année qui a précédé le Master 2, 75% étaient déjà étudiants à UT1, 12% étaient inscrits dans une autre université française (3% en Midi-Pyrénées), 3% dans un autre établissement d'enseignement supérieur français, 4% dans un établissement étranger et 6% n'étaient pas scolarisés. Par ailleurs, 8% des diplômés déclarent être titulaires d'un autre Master 2, obtenu avant 2013.

Quelle insertion professionnelle pour ces diplômés ?

Quelle évolution du taux d'emploi ?

91% des diplômés qui n'ont pas poursuivi d'études après le Master 2 obtenu en 2013 sont en emploi entre 27 et 30 mois après l'obtention de ce diplôme, 7% à la recherche d'un emploi et 2% inactifs (année sabbatique, parent au foyer…). Le taux d'emploi* est donc de 93% au 1er décembre 2015. Deux ans plus tôt (entre

3 et 6 mois après le M2) ce taux était de 66%. Entre 15 et 18 mois après le M2, au 1er décembre 2014, il était de 88%.

Après avoir diminué pour la promotion 2012, le taux d'emploi entre 27 et 30 mois après l'obtention du diplôme a retrouvé le niveau de la promotion 2011. En revanche, on observe que, comme pour la promotion 2012, les diplômés 2013 mettent toujours plus de temps que ceux de 2011 à être en situation d'emploi : entre 3 et 6 mois après le Master 2 66% sont en emploi contre 77% de la promotion 2011. Le rattrapage se fait ensuite progressivement.

Evolution du taux d'emploi après l'obtention du Master 2 des promotions 2010-11, 2011-12 et 2012-13

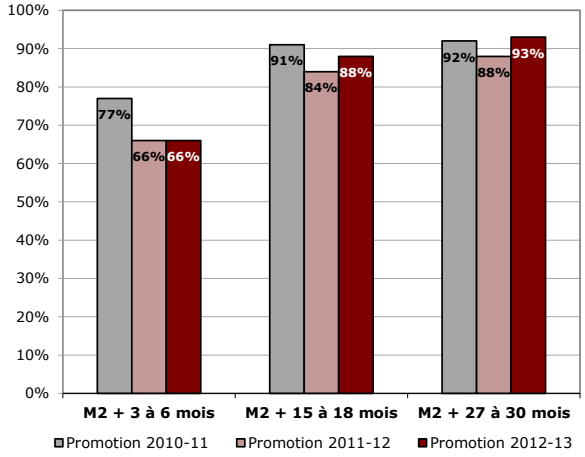

Sources : Enquête Insertion Prof. et Poursuite d'études 2015, 2014 et 2013
Population : Diplômés d'un M2 en 2013, 2012 et 2011 à UT1 sans poursuite d'études après la diplomation et entrés sur le marché du travail (resp. 640, 667 et 798 individus)

Comme lors de l'enquête précédente, 39% des diplômés ont été directement recrutés par l'entreprise dans laquelle ils ont effectué leur stage ou contrat en alternance de M2. Par ailleurs, 8% se sont vus proposer un contrat à l'issue de ce stage ou contrat d'alternance mais l'ont refusé, 47% n'ont pas eu de proposition de l'entreprise et 6% n'avaient pas fait de stage ou un M2 en alternance.

Pour ceux qui n'ont pas été recrutés à la suite du stage ou du contrat d'alternance, la recherche du 1er emploi a souvent duré moins de 4 mois (61% moins de 4 mois, 22% entre 4 et 6 mois, 17% plus de 6 mois).

Tout type de recrutement confondu, la part des diplômés qui ont mis plus de 6 mois à obtenir leur 1er emploi est comparable à la promotion précédente : respectivement 13% et 12%.

Les diplômés qui n'ont pas été recrutés par l'entreprise dans laquelle ils ont effectué leur stage ou contrat en alternance ont majoritairement obtenu leur 1er emploi en répondant à une offre d'emploi. Ils sont toutefois moins nombreux que pour la promotion 2012 (36% contre 41%).

Plus d'un diplômé sur quatre a également obtenu son premier contrat en ayant déposé son CV sur internet (ils étaient moins d'un sur cinq parmi les diplômés 2012) et 15% suite à une candidature spontanée (1/5 pour la promotion 2012)

Notons par ailleurs que pour 14% des diplômés une relation personnelle ou familiale les a aidés à obtenir leur 1er emploi. Ce taux a chuté de plus de 6 points par rapport à la promotion précédente.

Ainsi, par rapport à l'enquête précédente, le dépôt de CV sur internet est plus fréquent, au détriment des emplois trouvés suite à une offre, une candidature spontanée ou grâce à une relation personnelle.

Quel type d'emploi au 1er décembre 2015 ?

Pour 61% des diplômés en activité, l'emploi au 1er décembre 2015 est le 1er emploi depuis le Master 2. Par ailleurs, 7 diplômés sur 10 occupent leur emploi depuis plus d'un an au moment de l'enquête et même 9 sur 10 lorsqu'ils occupent toujours leur premier emploi (contre 1 sur 2 lorsque l'emploi au 1er décembre 2015 est le second et 1 sur 4 lorsqu'il est le 3ème ou plus).

Méthodologie d'enquête

L'enquête quantitative sur la situation professionnelle et les poursuites d'études des diplômés 2013 d'un Master 2 à UT1 Capitole a été menée entre début décembre 2015 et mi-mars 2016 par e-mail et par téléphone. 1729 personnes diplômées d'un Master 2 en 2013 et nées en 1983 ou après ont été sollicitées, 1212 ont répondu à l'enquête soit un taux de réponse de 70,1%.

L'analyse de l'insertion professionnelle porte sur les diplômés qui n'ont pas poursuivi d'études depuis leur M2. Cela concerne 722 individus soit 59,5% de la population cible qui a répondu à l'enquête.

L'analyse des poursuites d'études après le Master 2 porte quant à elle sur l'ensemble des diplômés interrogés.

Au regard du profil des répondants à l'enquête par rapport aux caractéristiques de la population ciblée, nous avons effectué un redressement statistique sur la variable nationalité (français ou étranger).

** Taux d'emploi = (nb de diplômés en emploi / (nb de diplômés en emploi + nb de diplômés à la recherche d'un emploi)*100)*

32% des diplômés qui ont obtenu leur baccalauréat en France occupent leur 1er emploi dans leur département d'origine. Plus précisément, cela concerne 6 diplômés sur 10 originaires de Haute-Garonne contre 2 diplômés sur 10 originaires d'un autre département français.

Ainsi, lors de leur 1er emploi après le M2, 42% des diplômés travaillaient en Haute-Garonne, 9% dans un autre département de la région Midi-Pyrénées, 17% en Ile-de-France, 18% dans une autre région française, 1% en outre-mer et 13% à l'étranger.

Pour les diplômés qui ont exercé plusieurs emplois depuis le M2, on observe peu de changement entre la région de travail du 1er emploi et celle au 1er décembre 2015. Au moment de l'enquête, la répartition des lieux d'emploi est donc très proche de celle observée lors du 1er emploi. Enfin, notons que 4 diplômés sur 10 qui travaillent à l'étranger exercent dans un pays européen (ils étaient 1 sur 2 lors de l'enquête précédente). Les pays les plus fréquents sont le Royaume-Uni, la Belgique, l'Allemagne, le Maroc et les Etats-Unis.

Au 1er décembre 2015, le taux d'emploi à durée indéterminée (EDI) parmi les salariés est de 82%. Ce statut dépend surtout du nombre d'emplois occupés depuis le M2. Ceux qui occupent toujours leur 1er emploi au moment de l'enquête sont plus souvent en EDI (87%) alors que ceux qui ont eu plusieurs emplois ont plus de difficultés à obtenir un emploi permanent (24% ont un EDD). Notons que le taux d'EDI est très proche de ceux observés lors des deux enquêtes précédentes (81% et 80%).

Par ailleurs, 69% des diplômés occupent un emploi de cadre au 1er décembre 2015. Ce taux est en très nette baisse par rapport aux deux promotions précédentes (82% et 85%). Toutefois, cette variable ayant fait l'objet d'un recodage de notre part dans la mesure où les individus ont beaucoup de difficultés à estimer leur niveau d'emploi, ce résultat est à prendre avec précaution. De plus, le taux d'emploi d'ouvriers ou employés n'a augmenté que d'1 point par rapport à la promotion 2012 (6% contre 5%). La baisse du taux d'emploi de cadre se serait donc faite au profit des emplois intermédiaires.

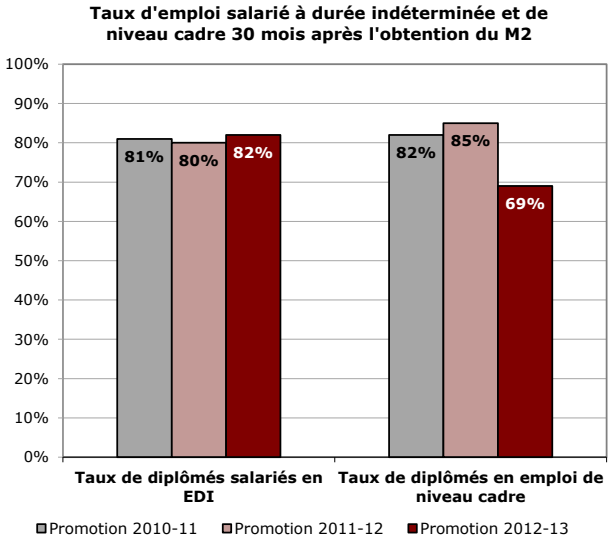

Sources : Enquête Insertion Prof. et Poursuite d'études 2015, 2014 et 2013
Population : Diplômés d'un M2 en 2013, 2012 et 2011 à UT1 sans poursuite d'études après la diplomation, en emploi salarié au moment de l'enquête (resp. 565, 549 et 620 individus)

30 mois après le M2, les diplômés travaillent principalement dans les secteurs des activités spécialisées scientifiques et techniques (19%), de l'information et la communication (16%), de l'industrie (13%) et des activités financières et d'assurance (13%).

87% des diplômés salariés travaillent dans le secteur privé au moment de l'enquête. Le lien entre le type d'employeur et les statuts et niveaux d'emploi est étroit. En effet, ceux qui travaillent dans le secteur privé ont plus souvent un EDI que les autres (84% contre 70% dans le secteur public). De même, c'est dans le secteur public que l'on retrouve le moins de cadres (58% contre 71% dans le secteur privé).

96% des diplômés travaillent à temps plein au moment de l'enquête. Parmi les quelques diplômés qui travaillent à temps partiel, 1 sur 3 l'a choisi, les autres subissent cette situation.

Au 1er décembre 2015, le salaire net moyen par mois hors prime équivalent temps plein (ETP) des diplômés travaillant en France est de 1838€. Si nous incluons les primes, nous atteignons un revenu moyen de 2026€ net par mois, sachant que les primes ou 13ème mois concernent 64% des diplômés. Enfin, 2,5% gagnent le SMIC soit 1136€ net par mois ETP en décembre 2015.

On remarque peu de différence de salaire entre les cadres salariés en EDI et ceux en EDD.
En revanche, les diplômés qui exercent leur emploi

de cadre en Ile-de-France ont un salaire net moyen ETP 17% plus élevé que les cadres qui travaillent dans une autre région française (avec prime et sans prime). De plus, les salariés cadres du secteur privé ont un salaire ETP moyen supérieur de 7% hors prime et 12% avec prime par rapport à celui des cadres du secteur public.

Niveau de salaire des diplômés qui travaillent en France au 1er décembre 2015

Salaire net mensuel hors prime ETP	1838€
Taux de diplômés payés au SMIC horaire	2,5%
Salaire net mensuel avec prime ETP	2026€
Taux de diplômés qui touchent des primes ou un 13ème mois	64%

Sources : Enquête Insertion Prof. et Poursuite d'études 2015
Population : Diplômés d'un M2 en 2013 à UT1 sans poursuite d'études après la diplomation, en emploi en France au moment de l'enquête (559 individus)

Quel niveau d'adéquation entre l'emploi et la formation au 1er décembre 2015 ?

Pour 81% des diplômés, l'emploi au moment de l'enquête est en adéquation avec leur projet professionnel de fin d'études et pour 76% avec la spécialité de leur Master 2. Ces taux sont en hausse par rapport à la promotion 2012 (respectivement 74% et 69%). Comme lors de l'enquête précédente, lorsqu'ils déclarent qu'il existe une inadéquation entre l'emploi occupé et le contenu du M2, il s'agit d'une réorientation choisie pour 1 personne sur 2.

Au moment de l'enquête, 28% des diplômés jugent que pour tenir correctement leur emploi un diplôme inférieur à bac+5 est suffisant. En matière de compétences, 31% des diplômés pensent qu'ils ne sont pas employés à leur juste valeur.

Les salariés en emploi à durée déterminée et ceux qui occupent une profession intermédiaire ou un emploi d'ouvrier/employé jugent plus souvent qu'ils sont employés en dessous de leur niveau de compétence (46% pour les salariés en EDD, 51% pour les professions intermédiaires et 78% pour les employés/ouvriers) et qu'un diplôme de niveau inférieur au Master 2 est suffisant pour exercer leurs fonctions (39% pour les salariés en EDD, 58% pour les professions intermédiaires et 85% pour les employés/ouvriers).

Interrogés sur leur niveau de salaire, 30% des diplômés considèrent qu'ils sont plutôt mal ou très mal payés par rapport aux fonctions qu'ils exercent. Alors que le statut d'emploi influence peu le sentiment d'être bien ou mal payé, ce n'est pas le cas du niveau d'emploi. En effet, les salariés qui occupent une profession intermédiaire ou un emploi d'ouvrier ou employé jugent plus souvent qu'ils sont plutôt mal ou très mal payés par rapport aux fonctions qu'ils occupent (respectivement 42% et 53% contre 30% en moyenne).

Les taux de satisfaction par rapport à l'emploi occupé 30 mois après l'obtention du Master 2 sont très proches de ceux observés lors des enquêtes précédentes. On observe une légère amélioration concernant les niveaux de diplôme et de compétences nécessaires.

Part des diplômés qui jugent qu'ils sont employés en dessous de leur niveau de diplôme et de compétences et mal ou très mal payés pour le travail effectué

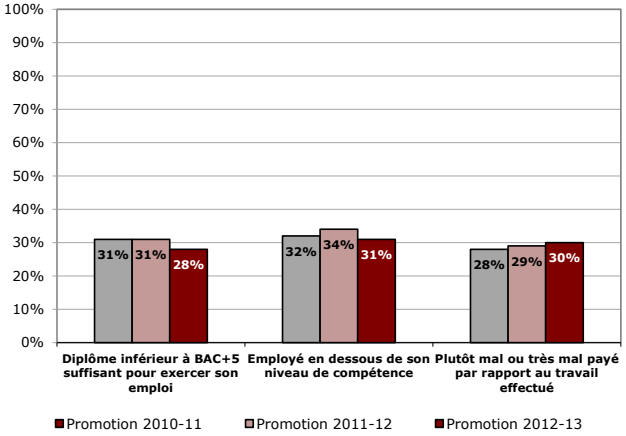

Sources : Enquête Insertion Prof. et Poursuite d'études 2015, 2014 et 2013
Population : Diplômés d'un M2 en 2013, 2012 et 2011 à UT1 sans poursuite d'études après la diplomation, en emploi au moment de l'enquête (resp. 584, 591 et 654 individus)

Enfin, 28% des diplômés indiquent qu'ils utilisent tous les jours les compétences acquises pendant leur Master 2 dans le cadre de leur pratique professionnelle. 43% utilisent souvent ces compétences, 24% rarement et 5% jamais. Les diplômés qui utilisent rarement ou jamais ces compétences sont moins nombreux que lors de l'enquête précédente (-6 points).

Alors que le statut et le secteur d'emploi (public/privé) n'influent pas sur les réponses des diplômés sur ce point, notons que près de 6 diplômés sur 10 qui occupent un emploi d'ouvrier/employé considèrent qu'ils utilisent rarement ou jamais les compétences acquises pendant leur Master 2 contre 1 diplômé cadre ou profession intermédiaire sur 4.

Les chiffres du MENESR…

Méthodologie

Par rapport à la population ciblée par l'analyse ci-dessus (diplômés n'ayant pas poursuivi d'études après le Master 2), celle définie par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MENESR) est composée des mêmes diplômés à l'exception de ceux de nationalité étrangère et de ceux qui ont interrompu leurs études pendant deux années ou plus entre le baccalauréat et le Master 2 en 2013. A l'issue de l'enquête, les personnes répondants aux critères du MENESR représentent 554 individus.

Résultats

Au sein de la population définie par le MENESR, 89% des diplômés sont en emploi au 1er décembre 2015, 6% à la recherche d'un emploi et 5% inactifs (année sabbatique, parent au foyer…). Le taux d'emploi est donc de 93% entre 27 et 30 mois après la diplomation. Après une baisse entre les promotions 2011 et 2012 (respectivement 91% et 88%), ce taux est en nette hausse.

En outre, parmi les salariés, le taux d'EDI au 1er décembre 2015 est de 83%. Ce taux est légèrement supérieur à celui des deux promotions précédentes (81% et 80%) et rejoint ainsi celui des diplômés 2010 (84%).

66% des diplômés ont un statut de cadre au 1er décembre 2015, 27% occupent une profession intermédiaire et 7% un emploi d'ouvrier/employé. Le taux de cadres est en très nette baisse par rapport aux deux promotions précédentes. Toutefois, cette variable faisant l'objet d'un recodage dans la mesure où les individus ont beaucoup de difficultés à estimer leur niveau d'emploi, ce résultat est à prendre avec précaution. De plus, le taux d'emploi d'ouvriers ou employés n'a augmenté que d'1 point par rapport à la promotion 2012.

Enfin, le revenu moyen net par mois ETP hors prime des diplômés de la promotion 2013 répondants aux critères du MENESR est de 1847€ au 1er décembre 2015, un montant très proche des promotions précédentes.

Quelles difficultés d'accès à l'emploi ?

51% des diplômés de M2 considèrent que leur entrée sur le marché du travail s'est déroulée facilement ou très facilement et 24% normalement. Ainsi, 25% jugent que cette intégration s'est passée difficilement ou très difficilement. Ce chiffre est en baisse puisqu'ils étaient 31% à déclarer avoir rencontré des difficultés lors de l'enquête précédente.

Les diplômés qui ont rencontré ou rencontrent encore des difficultés évoquent prioritairement le manque d'expérience professionnelle dans le domaine recherché et de réseau professionnel (plus de 60% de ceux qui rencontrent des difficultés évoquent ces éléments). Viennent ensuite le manque de débouchés professionnels dans leur secteur d'activité (évoqué par plus d'1 diplômé sur 2 en difficulté) et le manque d'une ou plusieurs compétences spécifiques demandées par les employeurs (1 sur 3 la cite).

De nombreux diplômés expliquent également en quoi leur insertion sur le marché du travail s'est déroulée sans difficulté. Ils évoquent l'importance du choix du stage et de l'entreprise dans laquelle celui-ci est effectué. Selon eux, nombreux sont les employeurs qui estiment que le stage de fin d'études ne constitue pas une expérience professionnelle substantielle. Effectuer son stage dans une entreprise qui pourra offrir par la suite un contrat, même en CDD, permet de se constituer une expérience professionnelle plus conséquente avant de chercher un nouvel emploi. Dans la même logique, l'alternance pendant le M2 est un moyen efficace de faire valoir une expérience solide auprès des employeurs.

De plus, face à de faibles débouchés professionnels dans leur secteur, plusieurs diplômés évoquent la chance d'avoir pu solliciter des réseaux personnel ou professionnel (ce dernier s'étant alors le plus souvent constitué au fil des stages) qui leur ont permis d'accéder plus facilement à un premier emploi.

La mobilité géographique est un élément essentiel qui explique pour de nombreux diplômés leur capacité à obtenir rapidement un premier emploi, et plus encore un emploi à durée indéterminée. Dans certains secteurs d'activités, cantonner ses recherches à la région Midi-Pyrénées semble constituer un handicap important.

Enfin, si certains diplômés considèrent qu'il est assez aisé de trouvé un 1er emploi, accéder à un emploi qui correspond à leurs souhaits et leurs compétences est une étape plus complexe.

Quelles poursuites d'études après le M2 ?

39% des diplômés ont poursuivi ou repris des études depuis l'obtention de leur Master 2 en 2013. Ce taux est particulièrement important parmi les étudiants de droit et de TSE (respectivement 58% et 56% ont poursuivi ou repris des études au cours des 3 années qui ont suivi le M2). Ils sont 29% dans ce cas parmi les diplômés d'administration et communication. Enfin, les diplômés de l'IAE et d'informatique sont les moins nombreux à avoir poursuivi ou repris des études (respectivement 16% et 10%).

Quelle évolution des taux de poursuite et reprise d'études après le Master 2 ?

La part des diplômés de Master 2 inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur après l'obtention de ce diplôme diminue d'année en année. L'année qui suit le M2, 31% des diplômés poursuivaient des études, l'année suivante ils étaient 25%. Enfin, deux années après l'obtention du Master 2, 18% des diplômés sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur.

Alors que ces taux étaient en constante augmentation entre les promotions 2009 et 2011, on observe une relative baisse depuis.

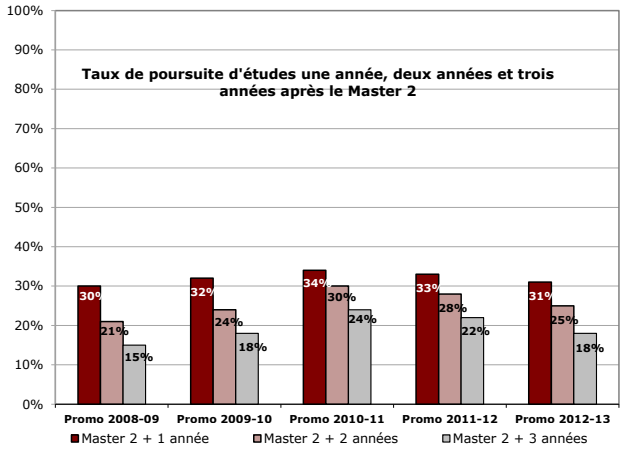

Sources : Enquête Insertion Prof. et Poursuite d'études 2015, 2014, 2013, 2012, 2011
Population : Diplômés d'un M2 en 2013, 2012, 2011, 2010, 2009 répondants à l'enquête (resp.1212, 1187, 1157, 1032 et 1205 individus)

Quelles études poursuivaient les diplômés l'année qui a suivi le Master2 ?

Parmi les diplômés qui ont poursuivi des études pendant l'année 2013-14, 34% suivaient une préparation aux concours professionnels, 19% étaient inscrits en doctorat, 17% à nouveau en Master 2, 9% préparaient un diplôme d'université, 6% un diplôme professionnel, 4% étaient inscrits dans une école professionnelle, et, enfin 11% suivaient un autre type d'études.

Par rapport à la promotion précédente, on observe un taux de préparation d'un second Master 2 plus important (13% pour les diplômés 2012). La part des diplômes d'université a également cru.

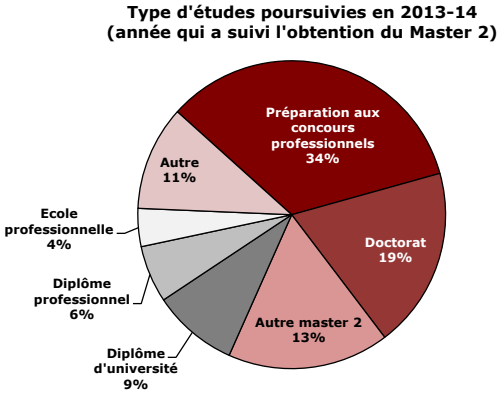

Sources : Enquête Insertion Prof. et Poursuite d'études 2015
Population : Diplômés d'un Master 2 en 2013 à UT1 en poursuite d'études en 2013-14 (373 individus)

Notons que 6 diplômés sur 10 inscrits en doctorat en 2013-14 savaient avant la préparation de leur Master 2 qu'ils poursuivraient en thèse.

De plus, 69% des inscrits en doctorat en 2013-14 effectuent leur thèse à UT1, 23% dans un autre établissement français et 8% à l'étranger. Ces derniers étaient 16% lors de l'enquête précédente.

6 doctorants sur 10 disposaient en 2013-14 d'un contrat spécifique au doctorat pour financer ces études, 3 sur 10 exerçaient un emploi en parallèle de leur thèse (le plus souvent en lien avec leur activité de doctorant) et 1 sur 10 ne disposait d'aucun contrat de travail ou rémunération.

Concernant les diplômés qui effectuent un second Master 2 en 2013-14, 1 sur 10 avait pris cette décision avant la préparation du premier Master 2, 6 sur 10 au cours de la préparation de ce diplôme et 3 sur 10 après l'obtention du M2 en 2013.

De plus, l'inscription à UT1 concerne 18% des diplômés qui préparent un second Master 2 en 2013-14. 76% préparent ce diplôme dans un autre établissement français et 6% à l'étranger. La part des diplômés qui effectuent ce second Master 2 à UT1 est en baisse (23% pour les diplômés 2012).

2 diplômés sur 3 qui préparent un second Master 2 en 2013-14 s'y sont inscrits pour élargir leurs connaissances et compétences en vue de leur future insertion professionnelle alors qu'1 sur 2 déclare qu'il a effectué un second Master 2 pour se spécialiser davantage. Enfin, un tiers de ces diplômés souhaitaient obtenir une double compétence en dehors de leur discipline de formation.

Notons que 6 diplômés sur 10 qui préparent un second Master 2 en 2013 poursuivent ces études sans contrat de travail, 2 sur 10 dans le cadre d'un contrat en alternance et 2 sur 10 en exerçant en parallèle un emploi (alors rarement en lien avec leurs études).

Pour finir, les diplômés inscrits à la préparation d'un concours professionnel en 2013-14 sont tous diplômés de droit. Parmi eux, 6 sur 10 sont inscrits à UT1 pour préparer ce(s) concours, les autres le sont en dehors de la région Midi-Pyrénées.

3 diplômés sur 4 inscrits à cette préparation savaient avant d'effectuer leur Master 2 en 2012-13 qu'ils s'inscriraient ensuite à une préparation aux concours professionnels. Notons de plus que pour se présenter au(x) concours professionnel(s) visé(s), 4 diplômés sur 10 déclarent que leur inscription à un cursus de préparation était obligatoire.

6 diplômés sur 10 inscrits à la préparation d'un concours professionnel ne dispose d'aucun contrat de travail et 4 sur 10 exercent en parallèle un emploi (alors rarement en lien avec leurs études).

••• Pour en savoir plus

http://www.ut-capitole.fr/ofip

Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Master 2 de l'université Toulouse 1 Capitole – Analyse par composante, Promotion 2013, Manon Brézault, à paraitre en juin 2016

Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Licence Professionnelle de l'université Toulouse 1 Capitole, Promotion 2013, Manon Brézault, mai 2016

Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Master 2 de l'université Toulouse 1 Capitole – Analyses globales et par composante, Promotion 2012, Manon Brézault, mai/juin 2015.